

COHESION ECONOMIQUE ET SOCIALE – DEVELOPPEMENT REGIONAL

La Banque européenne d'investissement a pour mission première d'appuyer des investissements favorisant la cohésion économique et sociale de l'Union européenne, en particulier au travers du financement de projets situés dans des zones assistées.

L'Union européenne étant sur le point de connaître un élargissement sans précédent dans son histoire tant par son ampleur que par sa diversité, les objectifs de la Banque en matière de développement régional et de cohésion économique et sociale prennent cette année plus de relief encore. À partir de 2004, la plupart des pays qui bénéficiaient précédemment du soutien pré-adhésion de la Banque pourront en effet prétendre à des financements au titre de son action prioritaire en faveur du développement régional. À partir du mois de mai, tous les nouveaux États membres pourront se prévaloir du statut de zone assistée.

En 2003, la Banque a accordé des prêts pour un montant total de 22,8 milliards d'EUR à l'appui d'investissements ayant trait aux secteurs de l'énergie, de l'industrie et des infrastructures dans les zones de développement régional les plus défavorisées des États membres actuels (15), ce qui représente 67 % de l'ensemble des prêts dans ces régions.

Dans la perspective de l'élargissement, la BEI a, sur le plan opérationnel, traité les pays adhérents et en voie d'adhésion sur un pied d'égalité avec les États membres actuels, d'autant plus que l'on considère que l'activité de prêt dans ces pays contribue directement à favoriser l'essor des régions d'Europe qui accusent un retard de développement. Partant, les prêts de la BEI en faveur de la cohésion économique et sociale au cours de l'année 2003 ont totalisé quelque 27,4 milliards d'EUR, soit 70 % des prêts de la BEI dans l'Europe à 25 (plus la Bulgarie et la Roumanie).